

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 DECEMBRE 2012

Etaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :

Arnaud Silvestre, Odile Le Faou, Marcel Spilmann, Jean-Paul Fauconnet

Absents excusés :

Jean-Michel Berthelot donne pouvoir à Odile Le Faou
Denis Philippe donne pouvoir à Jean-Paul Fauconnet
Anne-Marie Frère donne pouvoir à Marcel Spilmann
Raynald Royère
Jean-Pierre Brunet
Christelle Chantier

1/ vote de la DM 2

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que les membres du CPI de Grange l'Evêque ont saisi la chambre régionale des comptes pour insuffisance de crédits inscrits au budget 2012 au titre des indemnités dues pour les exercices 2010 et 2011.

Celle-ci, par avis du 27 novembre 2012, a fixé pour chaque membre du CPI le montant des indemnités que le comité syndical devait prendre en compte, totalisant une somme de 2 537.68 € pour 2010 et 1 096.20 € pour 2011.

Compte tenu du crédit inscrit au BP 20112, soit la somme de 2 350 €, le président invite le comité syndical à voter un crédit complémentaire de 1 300 € qui sera inscrit au compte 6228 du budget et qui sera équilibré en recette par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement de la même somme.

Sur proposition du président, le rapport mis aux voix est adopté :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	5	0	0

Compte tenu que l'exercice 2012 est terminé, le versement des indemnités dues aux pompiers sera effectué début 2013. Le président rappelle à ce propos qu'elles doivent être versées individuellement aux pompiers. Il est donc en attente du remboursement des indemnités 2010 et 2011 versées à l'amicale des pompiers.

Le budget 2013 devra donc prévoir le report du crédit de 3 650 € au titre des indemnités 2010 et 2011 auquel devra être ajouté celui pour les indemnités à verser en 2013 (au titre de l'année 2012).

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 50.

Le Président,

Alain KANAROSKY